

## Commerce de détail : des dynamiques contrastées

Entre 1993 et 2004, le nombre de commerces d'alimentation générale s'est contracté au profit des grandes surfaces à prédominance alimentaire. La stabilité de ces dernières occulte des mouvements d'emploi plus forts au sein des autres formes de commerce.

Le nombre de commerces de détail progresse peu globalement (+ 1,7 %). Il se compose en fait de trois sous-secteurs aux dynamiques contrastées : les grandes surfaces, les autres commerces alimentaires et le reste du commerce de détail. Les grandes surfaces à prédominance alimentaire se sont beaucoup développées au détriment du petit commerce alimentaire. Les autres formes de commerce de détail progressent à un rythme presque aussi élevé que les grandes surfaces.

Entre 1993 et 2004 le nombre de grandes surfaces à prédominance alimentaire est passé de 70 à plus d'une centaine. À l'inverse le nombre des superettes et des commerces d'alimentation générale a fortement diminué, tombant de 1 400 à 890 établissements sur la période. Le nombre de charcuteries a aussi diminué (- 3,5 % par an), victime des découpes de viandes dans les grandes surfaces. En revanche les boulangeries et les pâtisseries se sont multipliées (+ 6 %). Les magasins spécialisés dans l'équipement de la maison progressent eux aussi (+ 3,1 %). Cet accroissement se fait notamment dans les magasins de bricolage, quincaillerie et équipement du foyer.

Les établissements pratiquant le commerce hors magasin sont de plus en plus nombreux (+ 4,2 % par an) et représentent 20 % des établissements du commerce de détail en fin de période. Ceux qui vendent à domicile ou par correspondance ne représentent encore que 8 % de l'ensemble, même s'ils se sont multipliés au cours de la période (respectivement + 14,6 % et + 10,1 % par an). Plus de 90 % des

### Évolution du nombre d'établissements de commerce de détail



établissements de commerce hors magasin relèvent de la vente sur éventaires et marchés et ont augmenté de 3,7 % par an.

### Faibles mouvements d'emploi dans les grandes surfaces

Dans le commerce de détail, l'emploi s'accroît chaque année de 3,9 % et le taux de réallocation est de 35,7%. Cette mobilité relativement faible de l'emploi provient pour l'essentiel des grandes surfaces à prédominance alimentaire. Le taux de réallocation y est faible (21,9 %) et leur poids élevé. En effet, elles regroupent près d'un tiers des emplois du commerce de détail, réparation.

Les magasins d'alimentation connaissent une évolution tout à fait différente : le taux de réallocation (38,9 %) y est supérieur à la moyenne de l'ensemble

du commerce. Les disparitions d'emploi sont presque aussi nombreuses que les créations. En conséquence, la croissance de l'emploi salarié est quasiment nulle (0,1 %).

Dans les autres secteurs du commerce de détail, l'emploi salarié est en pleine croissance et les réallocations sont beaucoup plus élevées. Une situation extrême est atteinte dans le commerce hors magasin : le taux de réallocation s'élève à 71 %, et la croissance de l'emploi à 12,3 % par an. Les établissements, souvent de petite taille, favorisent des mouvements de grande ampleur. La réparation se situe en deuxième position avec respectivement 61,2 % et 2,6 %.

Anne Marie **JONZO**,  
volontaire civile à l'aide technique